

Écrits des psychologues

OBJECTIFS

- Identifier les principes fondamentaux de l'organisation juridique et du contentieux administratif
- Évaluer et pouvoir faire évoluer les pratiques
- Assurer la sécurité juridique des décisions du Président du Conseil général / prévenir le contentieux
- Pouvoir transmettre un écrit pertinent pour la prise de décision
- Comprendre les objectifs du législateur quant à la mission confiée
- Définir les enjeux du travail du psychologue dans ce type d'institution
- Comprendre l'intérêt, les stratégies des articulations avec les autres professionnels en intra et avec les autres partenaires (justice, institutions...)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur, exemples jurisprudentiels, échanges avec les stagiaires

PUBLIC

Psychologues.

DATES :

PARIS > 29-30 MAI 2012

MONTPELLIER > 12-13 JANVIER 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

PROGRAMME

1^{er} jour

Le droit : un système de normes hiérarchisées

- La spécificité du registre normatif droit
- L'organisation hiérarchisée du droit
- Les instruments de contrôle du respect de la hiérarchie des normes : les recours et les juridictions

Les méthodes du raisonnement juridique

- Le raisonnement syllogistique
- Les méthodes d'interprétation du droit

Les attentes du juge

- Un écrit objectif
- Un écrit pertinent

Le contrôle porté par le juge

- L'erreur de fait
- L'erreur de droit
- L'erreur de qualification juridique des faits

Les responsabilités en jeu

- Responsabilité d'indemnisation
- Responsabilité pénale
- Responsabilité disciplinaire

2^{ème} jour

L'embauche d'un psychologue au sein d'une structure répond à des critères mettant en jeu des champs très différents qui sont en interaction permanente : champ politique, social, psychologique (ontogenèse de l'individu et histoire familiale).

Le psychologue travaille dans et avec ces réalités - quelle conscience a-t-il de ces interactions, comment travaille-t-il avec les professionnels n'ayant pas forcément les mêmes critères d'évaluation, les mêmes commandes, les mêmes objectifs, en respectant les codes déontologiques de chacun ?

Point sur :

- Missions, fonctions et rôles des psychologues
- Missions, fonctions et rôles des autres professionnels. Qu'est-ce que chacun connaît des prérogatives de l'autre ?
- Éthique et déontologie dans une équipe pluridisciplinaire
- Responsabilités professionnelles, cadre hiérarchique

Comment travailler avec les autres professionnels ?

- Les psychologues de l'institution, les psychologues chez les partenaires. Articulation des missions, transmission des informations
- Les autres professionnels (justice, éducation nationale, institutions)
- Quel est le sens commun donné au travail effectué auprès des usagers ?

Quels sont les enjeux pour le psychologue et l'exercice de son métier ?